



»»» A l'attention de l'ensemble du personnel non-médical

## OUVERTURE DE LA CAMPAGNE 2023 D'ENTRETIENS ANNUELS D'EVALUATION ET DE FORMATION

### A qui cela s'adresse-t-il ?

Que vous soyez titulaire, stagiaire ou contractuel, vous allez bénéficier d'un entretien annuel d'évaluation et d'un entretien de formation avec votre cadre.

### Quand ?

Entre avril et septembre 2023

**Il est important de bien préparer votre entretien annuel professionnel et de formation en amont... Voici pourquoi et comment.**

### Pourquoi ?

- C'est un **moment d'échange privilégié** avec votre responsable.
- C'est l'occasion de **faire le point avec votre supérieur** sur votre travail, vos missions, vos compétences et vos projets d'évolution.
- Il permet à votre supérieur de **mesurer et évaluer vos attentes et vos besoins**.
- C'est un point de départ pour **préparer le plan de formation**.

### Comment ?

Chez vous, à l'aide de la **trame de l'entretien** que vous remet votre supérieur avec votre convocation.

- **Réalisez votre auto-évaluation** dans l'atteinte des objectifs qui vous étaient fixés.
- **Repérez les compétences** que vous maîtrisez et celles à développer.
- **Réfléchissez à votre projet professionnel** (maintien ou changement de poste, projet d'évolution...).
- **Listez vos besoins en formation** en ayant au préalable fait une recherche avec un programme.
- **Informez-vous auprès du service de la formation continue** sur les formations proposées et les dispositifs de formation qui s'offrent à vous.